

Bonjour les amis !

Comme chacun sait, l'association sportive "Segel-Club Saar eV" est installée depuis 1967 dans notre beau village de l'étang des Marais et a pu mener de nombreuses activités nautiques et sociales jusqu'en 2020.

Mais depuis 2021, nous ne pouvons plus utiliser l'étang ni pour la baignade ni pour la voile.

Club de voile et écologie :

C'est aussi pour cela qu'en 2005, avec le soutien de la commune (Maire R. Kopp), nous avons aménagé de manière écologique notre "zone de départ pour les voiliers" dans le cadre d'un projet lors de la construction d'un nouveau ponton, ce qui a servi la nature et nous. Et cette mesure (SIPL_MeV_22_12_2004, Etangs des Hirbach et Marais "Amélioration de la biodiversité") a également été subventionnée par l'Etat français !

Tout cela doit-il être fait en vain et l'argent public doit-il être jeté aux orties ?

Salutations, Claus Schrick,
1er président du Segel-Club Saar eV



Spundwand rechts des "Startgebietes" des Segel-Club Saar eV Blick auf die Staumauer. Mur de palplanches à droite de la « zone de départ » du Sailing Club Saar eV Vue du mur du barrage



Steg des Segel-Club Saar eV vor linker Spundwand
Passerelle du club de voile Saar eV devant le mur de palplanches gauche

Spundwand links des "Startgebietes" des Segel-Club Saar eV Richtung Hilsprich
Mur de palplanches à gauche de la « zone de départ » du Sailing Club Saar eV
en direction de Hilsprich



Bürgermeister R, Kopp, C. Schrick (1. VS SC-Saar), Mitarbeiterinnen und
Mitarbeiter im Projekt
Maire R, Kopp, C. Schrick (1er VS SC-Saar), employés dans le projet

